DOSSIER DE PRESSE

LUMIÈRES sur le Bourbonnais

Spectacle de lumières

Château des ducs de Bourbon

Jardins Bas - rue du Vert Galant
03000 Moulins

22 juin ▸ 30 sept. 2019
dès la tombée de la nuit

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Moulins Communauté
Ensemble, construisons notre avenir

Allier le Département

Sommaire

Communiqué de presse P.4

Le scénario du spectacle de Lumières à Moulins P.6

Le Château des ducs de Bourbon La Mal Coiffée P.7

Entretien avec Claude Riboulet, Président du Conseil départemental de l'Allier P.10

Rencontre avec Gilbert Coudène, créateur de Lumières sur le Bourbonnais P.12

La saga continue : coup de projecteur sur Cusset et Montluçon P.13

Visuels P.14

Notes P.18

En pratique P.20

SPECTACLE DE LUMIÈRES

Le 22 juin, à Moulins, le Conseil départemental de l'Allier donne le coup d'envoi d'une fresque lumineuse projetée sur le Château des ducs de Bourbon. Le donjon dit « La Mal-Coiffée », la tour des archives et les murs du château sortent de l'ombre dans une déferlante de couleurs digne des plus grands monuments français. Pendant près de vingt minutes, les spectateurs en prennent plein les yeux. Entièrement gratuit, ce spectacle est projeté en continu pendant 1h30, dès la tombée de la nuit. Un émerveillement garanti jusqu'à fin septembre.

Le phare du Bourbonnais - © Les Allumeurs de rêve

Le Département crée l'événement. Le 22 juin, à Moulins, à la tombée de la nuit, le spectacle de lumières sur les pierres du château des ducs de Bourbon sera officiellement lancé. Il sera projeté tous les soirs en boucle pendant 1 h 30 dès la tombée de nuit, jusqu'à fin septembre. Dès le mois de décembre, le château ducal de Montluçon, ainsi que l'Hôtel de la Borderie et la façade de l'église à Cusset, s'allumeront à leur tour, donnant naissance à une première mise en valeur des pépites du territoire Bourbonnais.

Avec cette animation familiale et grand public, le Conseil départemental exploite l'une des premières pistes données par la commission « Valorisation des patrimoines bourbonnais ». En effet, à la suite des différents entretiens, il est apparu que celui légué par la famille des Bourbons était sous-exploité. Pourtant, la lignée a occupé un pan majeur de l'Histoire de France et elle peut, encore aujourd'hui, servir le territoire et contribuer à son rayonnement au-delà de ses frontières.Fort de ce constat, le Département a donc choisi de s'appuyer sur plusieurs joyaux architecturaux liés à la célèbre dynastie sous le nom « Sur le chemin des Bourbons » anticipant le programme plus vaste « Lumières sur le Bourbonnais ». Moulins en est l'acte I.

Tout public et familial

Le spectacle de lumières sur le château des ducs de Bourbon et son donjon reprendra les grandes lignes de l'histoire du site. Entre projection et musique, les spectateurs partiront à la découverte du tumultueux passé de l'emblématique château moulinois. Plus ludique que didactique, accessible même par le très jeune public, ce spectacle familial a pour vocation de réunir toutes les générations. En fonction de la saison, de 3 à 6 séances de vingt minutes seront programmées, avec, chaque fois, un court intermède. Pour une immersion totale, une application à télécharger permettra de profiter pleinement et en direct de la bande musicale à partir de son smartphone.

La saga continue

D'ici la fin de l'année, le château ducal de Montluçon et, l'Hôtel de la Borderie à Cusset, et dans la mesure où les lieux s'y prêtent, la façade de l'église (place Victor-Hugo), seront à leur tour placés sous le feu ardent des projecteurs vidéo. Avec un triptyque de créations uniques, l'Allier sera le premier département à offrir un panel de spectacles urbains grandioses et gratuits dans les espaces publics.

Mais le Conseil départemental ne s'arrêtera pas là. Le rôle mémoriel du site ne sera pas oublié. Dès 2020, il s'attèlera aux travaux de sécurisation et d'accessibilité du château des ducs de Bourbon et de son donjon. Les visiteurs poussant ses portes plongeront dans une exposition immersive et pédagogique sur le fabuleux passé de la flamboyante famille. L'ensemble de ces incandescentes initiatives apportera un nouvel éclairage sur le département, d'un point de vue touristique et économique. Et plus que jamais, grâce à elles, l'Allier gagnera à être connu !

PRATIQUE

Lumières sur le Bourbonnais
spectacle de lumières
Château des ducs de Bourbon
Jardins Bas - Rue du Vert Galant
03000 Moulins-sur-Allier
Tous les soirs, à partir du 22 juin jusqu'au 30 septembre 2019.
Horaires : A la tombée de la nuit, 3 à 6 séances de 20 minutes avec un court intermède entre chacune.
Gratuit - Tout public
www.lumieres-bourbonnais.com

Zoom sur...

Véritable phare du patrimoine bourbonnais édifié à la fin du 14e siècle, le Château des ducs de Bourbon concentre plus de 600 ans d'histoire et un lourd passé qui ne laissent personne indifférent. Au cœur de la Ville de Moulins, à côté du musée Anne-de-Beaujeu, se dresse le plus vieux monument de la cité. Appelé communément « La Mal Coiffée » en raison de sa toiture tronquée, le donjon a échappé au terrible incendie de 1755 qui a détruit le château ducal, résidence royale et princière. Devenu propriété du Conseil départemental de l'Allier, le site accueille aujourd'hui les visiteurs dans les différentes pièces de vie pour atteindre le sommet de cette tour défensive. La courtine révèle alors une vue imprenable et inédite sur Moulins et le Bourbonnais, sans doute l'une des plus belles.

LE PHARE DU BOURBONNAIS

Ce mapping vidéo projeté sur le château des ducs de Bourbon reprendra les grandes lignes de l'histoire du site et du Bourbonnais. Entre projection et musique, les spectateurs partiront à la découverte du tumultueux passé de l'emblématique château moulinois.
Ludique, accessible même par le très jeune public, ce spectacle familial a pour vocation de réunir toutes les générations. Présentation du scénario.

Le Bourbonnais au cœur des conflits - © Les Allumeurs de rêve

Les murs du Château des ducs de Bourbon, à Moulins, s'offrent en support-écran d'un spectacle lumières et musique, dans lequel le château lui-même tient le premier rôle. Les scènes se succèdent, entre le bocage et les rives de l'Allier sauvage, avec la construction de l'édifice, les tapisseries d'Aubusson, dont Louis Ier duc de Bourbon fut parmi ceux qui en permirent l'existence, le blason et le cerf ailé, des sculptures bourbonnaises, le célèbre triptyque du Couronnement de la Vierge, entourée des mécènes Pierre de Bourbon et son épouse Anne de France, peint par le Maître de Moulins, la colonne du zodiaque de Souvigny, chef-d'œuvre de l'art roman clunisien…

On traverse une des nombreuses fêtes qui se donnèrent au château, où festoyaient les nobles, distraits par des danseurs, des musiciens, des feux d'artifices d'époque et de nos jours. Une scène nous permet de reconnaître le connétable Charles III de Bourbon, François 1er, la bataille de Marignan, puis le violent incendie de juin 1755. Enfin, la Mal Coiffée voit les barreaux de sa prison repoussés par une danse résistante, puis Milord sera invité à sourire, à danser, à chanter, dans un décor de vitraux médiévaux et contemporains.

Avec les mêmes rythmes musicaux, designs et compositions des grandioses spectacles de lumières qui sont projetés aujourd'hui, à Montréal, New York, Sydney ou Shanghaï, les images de la dernière séquence du spectacle son et lumière placent le Département de l'Allier aux côtés des plus grandes métropoles modernes du monde.

LE CHÂTEAU DES DUCS DE BOURBON LA MAL COIFFÉE

Premier des trois monuments de l'Allier à bénéficier du spectacle de Lumières, le Château des ducs de Bourbon est emblématique de Moulins et du Bourbonnais. Surnommé avec humour la « Mal Coiffée » en raison de sa toiture tronquée, cet édifice médiéval a été construit à la fin du 14e siècle. Après avoir connu les fastes de la cour ducale, il est transformé en prison bien avant la Révolution française, conservant cet usage jusqu'en 1983 et connaît les heures sombres de la Seconde Guerre mondiale pendant laquelle résistants et collaborateurs se succèdent dans ses cachots.

Connue dans le Bourbonnais comme « la Mal Coiffée », la tour maîtresse du château a longtemps été le bâtiment le plus haut de la ville, emblème du pouvoir des ducs de Bourbon depuis sa construction commanditée par Louis II de Bourbon vers 1400.

Ce lieu remarquable est un témoin privilégié de l'Histoire, du Moyen- Âge à nos jours. Premier château seigneurial de Moulins, il est cité au milieu du 11e siècle dans la Vie de Saint Odilon. Il s'agit entre le 11e et le 14e siècle d'une résidence des Bourbons de second rang, puisque les seigneurs occupent principalement le château dynastique de Bourbon-l'Archambault. C'est dans le dernier quart du 14e siècle, que l'histoire du château de Moulins va prendre un tournant déterminant sous l'impulsion du duc Louis II de Bourbon (1337-†1410) revenu en Bourbonnais. Souhaitant changer de résidence principale, même si de nombreux aménagements sont réalisés à Bourbon-l'Archambault, c'est la ville de Moulins qui est choisie afin d'accueillir un nouveau château et le siège de l'administration du duché géré par la Chambre des Comptes fondée en 1374. Moulins devient ainsi la capitale du duché de Bourbonnais. Ce grand chantier est directement inspiré des travaux commandités par le roi de France dans les années 1360 au Louvre ou à Vincennes. Le château ducal de Moulins est également contemporain des constructions commandités par les frères de Charles V : les ducs de Bourgogne, de Berry et d'Anjou. En 1488, Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu (1438-†1503) et son épouse Anne de France (1461-†1522), fille de Louis XI (1423-†1483), deviennent duc et duchesse de Bourbon. Sous leur principat, le château va connaître sa seconde grande phase de travaux. Dès 1488, Pierre II nomme un contrôleur des dépenses dédiées au château de Moulins afin de mettre en place les réparations du château et des jardins. Ces travaux vont tout d'abord viser diverses réparations au sein même de la tour maîtresse du château. D'autres visant son réaménagement vont être réalisés dans le parfait respect de l'architecture du château.De nouveaux bâtiments vont venir compléter la partie d'époque Louis II, sans la dénaturer ou la rendre obsolète. Le couple va également mener des agrandissements vers le nord, avec la construction d'un grand corps de logis, visible encore aujourd'hui depuis les jardins bas. D'une longueur de plus de 70 mètres, cette extension témoigne d'une architecture du gothique flamboyant. Elle est parfaitement alignée avec la façade de la Mal Coiffée, montrant là encore le respect envers l'architecture originelle du château.

La fin de l'occupation ducale et le grand incendie de 1755

Après le décès de Pierre II en 1503, Anne de France puis sa fille Suzanne (1491-†1521), sont duchesses de Bourbon. Cette dernière épouse en 1505 Charles de Bourbon-Montpensier (1490-1527) qui sera nommé Connétable du roi François Ier (1494-†1547) de 1515 à 1521. Les relations entre le roi et son Connétable vont cependant se détériorer, jusqu'en 1523 ou Charles fuira son duché qui sera saisi par le roi, de même que l'ensemble des biens des Bourbons. Le duché reviendra à la mère de François Ier, Louise de Savoie (1476-†1531), cousine germaine de Suzanne. À la mort de la reine-mère, le domaine Bourbonnais revient définitivement à la Couronne française et sera attribué aux reines durant leur veuvage. Dans les années 1560, Catherine de Médicis (1519-†1589) sera la dernière à faire réaliser de grands travaux au château de Moulins (construction d'un bâtiment entre la chapelle et le grand corps de logis, à l'emplacement actuel de l'entrée du musée).

En 1661, le duché de Bourbonnais est cédé au prince Louis II de Bourbon-Condé (1621-†1686) en échange de celui d'Albret. Si certaines parties du château resteront réservées aux Condés, ceux-ci n'y résident pas, et le reste des bâtiments sera divisé en appartements et loué à des particuliers jusqu'au 18e siècle. C'est dans ce contexte que se déclare un violent incendie, la nuit du 2 au 3 juin 1755, dans l'appartement du marquis des Gouttes, au premier étage au centre du grand corps de logis. Le feu se propage rapidement, gagne les combles et par là se dirige vers la Mal Coiffée au sud puis vers la chapelle Saint-Louis au nord. Ce sont surtout les agrandissements de Pierre II et Anne de France qui en souffrirent.

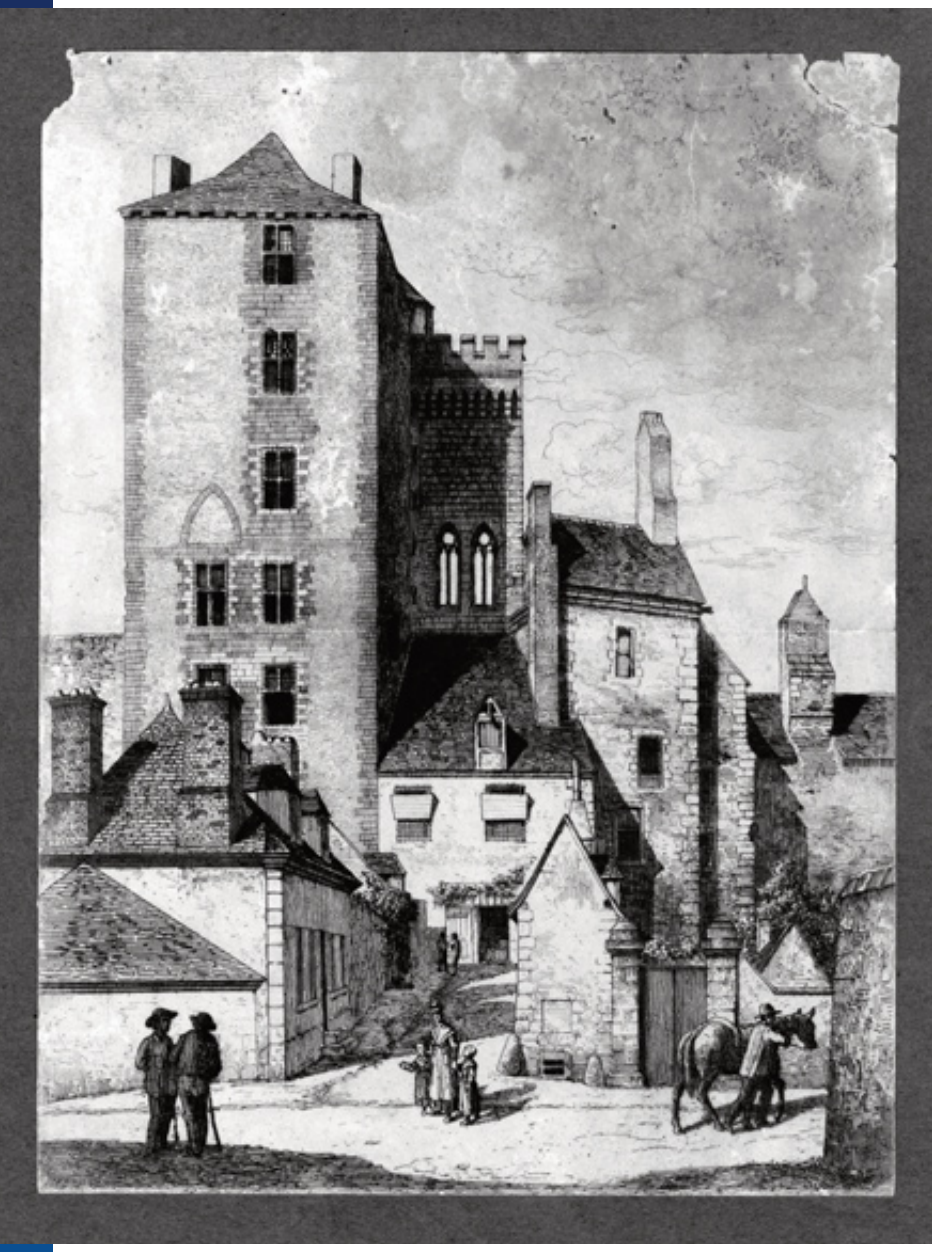

Le château devient une prison

Alors que le château est plus ou moins abandonné, une nouvelle page de son histoire va s'écrire à partir de 1775. Il va être décidé d'installer en ses murs une prison alors même qu'une grande partie du site est délaissé et utilisé comme carrière de matériaux par les habitants de la ville. Entre 1777 et 1785, les prisons de la ville sont transférées dans les murs restants du château. Dans les différentes salles, des graffitis témoignent du passage des prisonniers en ces murs aux 18e et 19e siècles. L'une des périodes sombre de la prison viendra au milieu du 19e siècle. En effet, le 2 décembre 1851, lors du coup d'État de Napoléon III, tous les anti-bonapartistes, ou supposés comme tels, seront enfermés. À Moulins, de nombreuses arrestations ont lieu, obligeant à installer des prisonniers jusque dans les combles de la tour. Les mitards, petits cachots sombres, humides et insalubres, situés en sous-sols sont alors utilisés comme moyen de torture passive afin d'attiser la délation.

Pendant la Seconde Guerre mondiale

Le 18 juin 1940, les troupes allemandes arrivent à Moulins. La nouvelle ligne de démarcation entre la zone libre et la zone occupée passe à Moulins, au niveau du pont Régemortes. Dès leur arrivée, les Allemands réquisitionnent la Mal Coiffée. Les prisonniers de droits communs et les surveillants sont envoyés dans d'autres prisons et elle devient, en 1941, la seule prison française de la Wehrmacht, gérée par des Allemands. Les Juifs et les personnes soupçonnées d'appartenir à la Résistance sont les principaux détenus de cette prison. Il est impossible de connaître exactement le nombre de prisonniers enfermés pendant cette période à la Mal Coiffée car l'armée allemande a brûlé tous les registres d'écrous lors de leur départ du site à la fin de la guerre. Il semble toutefois que l'effectif ait varié de 300 à 400 détenus, selon le rythme des déportations et l'intensité de la répression menée contre la Résistance. Des interrogatoires sont pratiqués avec un recours fréquent à la torture et à l'isolement dans les cachots. La déportation vers les camps de concentration et d'extermination est le sort de nombreux détenus. À la fin du mois d'août 1944, alors que les forces d'occupation évacuent l'Allier, la majeure partie des prisonniers est libérée. Cependant, 66 personnes sont retenues par les Allemands pour être déportées, le 25 août, dans un ultime convoi vers les camps d'extermination allemands. La prison est vide lorsque les derniers éléments de la garnison allemande quittent Moulins quelques jours plus tard. À la Libération de la ville, le 6 septembre 1944, la Mal Coiffée accueille des personnes internées pour des faits de collaboration. Elle retrouve également sa fonction de prison de droit commun. Encore aujourd'hui, les mitards et les grands cachots situés sous la tour, ainsi que les nombreux graffitis laissés par les prisonniers dans ces espaces, rendent compte de cette page sombre de notre Histoire.

La maison d'arrêt de Moulins

Jusqu'en 1983, la prison de Moulins occupera les murs du château des ducs de Bourbon. Si les mitards ne sont plus utilisés depuis la guerre, les cours de promenade et les dortoirs permettent de découvrir une partie méconnue de l'histoire carcérale du lieu. C'est seulement au moment de l'ouverture du centre pénitentiaire d'Yzeure que la Mal Coiffée fermera définitivement ses portes… Le site est racheté 1 franc symbolique par le Conseil départemental de l'Allier en 1986. Après différents travaux de sécurisation et d'importantes campagnes de fouilles menées par le SAPDA, le château des ducs de Bourbon rouvre ses portes au public depuis 2013 pour des visites estivales. En 2016, le château intègre le patrimoine des musées départementaux avec un projet d'ouverture élargie d'avril à octobre et la mise en place d'une programmation culturelle dédiée. Véritable phare du patrimoine bourbonnais, le château des ducs de Bourbon se veut le relai des actions patrimoniales menées sur territoire par le Département. Ainsi, l'un des étages de la tour maîtresse est dédié à la présentation de différents sites patrimoniaux restaurés, qu'ils soient privés ou publics, et accessible à la visite. Enfin, du haut de la courtine, une vue panoramique de Moulins et de ses environs permet au public de contempler le territoire bourbonnais, tout comme le fait le château depuis plus de 600 ans.

CLAUDE RIBOULET
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ALLIER

« Faire de l'Allier le premier territoire offrant un festival de lumières à l'échelle départementale »

Quelle est la genèse de ce spectacle de Lumières ?

Parmi les atouts de l'Allier, il en est un, unique, et qui nous distingue : le patrimoine architectural et immatériel légué par la famille des Bourbons. D'un point de vue architectural précisément, l'Allier compte en zone rurale, hors patrimoine religieux 942 édifices d'intérêt patrimonial, essentiellement privés, dont 175 protégés au titre des Monuments Historiques. 767 relèvent du patrimoine rural non protégé. Parmi ces édifices, 442 appartiennent à la catégorie des châteaux, manoirs et belles demeures dont une centaine sont ouverts au public et une cinquantaine visitables. Si ces sites sont indéniablement une richesse, leur seule existence ne constitue pas une offre touristique structurée et par conséquent lisible. C'est pourquoi, j'ai souhaité mettre en place la commission « Valorisation des patrimoines bourbonnais » ; le Département de l'Allier s'est fixé pour objectif de valoriser notamment ce patrimoine matériel et immatériel des Bourbons. Dès lors, nous avons fédéré les acteurs pour construire un ambitieux projet : la création d'un événement culturel départemental d'exception.

Comment se traduit concrètement cet ambitieux projet culturel ?

Le Conseil départemental a voté fin 2018, un plan de 3,9 millions d'euros, sur trois ans, afin de mettre en lumière trois premiers édifices majeurs du Bourbonnais : le Château des duc de Bourbon - La Mal Coiffée à Moulins, le « vieux château » des ducs à Montluçon et l'Hôtel de la Borderie à Cusset. Ce plan a reçu le soutien de l'Europe, l'Etat et de la Région, à hauteur de trois millions d'euros hors taxes. Baptisé « Lumières sur le Bourbonnais », il s'agit d'une projection vidéo sous forme d'une fresque lumineuse, qui va offrir aux spectateurs une ambiance festive, à la fois immersive et source d'émerveillement. Familial et entièrement gratuit, son premier volet s'intitule « Sur le chemin des Bourbons ». Le coup d'envoi sera donné le 22 juin à Moulins. La façade du château s'illuminera tous les soirs à la tombée de la nuit, jusqu'à fin septembre pendant près de vingt minutes. Et en décembre 2019, deux nouvelles scènes viendront compléter le trajet « Sur le chemin des Bourbons», notamment l'illumination des deux sites bourbonnais : le « vieux château » des ducs à Montluçon et l'Hôtel de la Borderie à Cusset. L'idée est de valoriser cet immense patrimoine légué par la famille des Bourbons en partageant ses spécificités à tous. Notre ambition est aussi de faire de l'Allier le premier territoire à offrir un festival de lumières à l'échelle départementale. Enfin, cette stratégie présente de nombreux atouts économiques et touristiques ; celui de prolonger la durée du séjour des touristes. Les projections se faisant à la nuit tombée, elles les inciteront à passer une nuit sur place et à prendre le temps de mieux connaître et apprécier le Bourbonnais.

En 2020, ce programme aura t-il vocation à se poursuivre ?

Le Département de l'Allier a toujours mis un point d'honneur à faire de la conservation de ce trésor historique bourbonnais l'une de ses priorités. L'alliance des vieilles pierres et du numérique est donc pour nous une action qui va s'inscrire sur le long terme. La preuve : dès 2020, nous allons procéder à des travaux visant à optimiser la sécurisation et l'accessibilité au public du château de Moulins, propriété du Département de l'Allier. Lors de l'été prochain, les visiteurs de la Mal-Coiffée pourront vivre un nouveau voyage dans le temps, par le biais d'une vidéo immersive diffusée à l'intérieur de l'édifice. Une expérience similaire à celles que proposent différents sites touristiques majeurs français, comme aux Baux-de-Provence ou à Paris. Enfin, d'autres parcours thématiques lumineux sont en réflexion de manière à couvrir totalement le département. Nous aurons à faire valoir le patrimoine industriel ou naturel par exemple. Avec l'ensemble de ces initiatives, le Bourbonnais prouve qu'il est un territoire qui gagne à être connu et dont nous ne sommes pas peu fiers !

Au cœur de la Ville de Moulins, se dresse le plus vieux monument de la cité : le Château des ducs de Bourbon.

GILBERT COUDÈNE
DIRECTEUR ARTISTIQUE DU PROJET « LUMIÈRES SUR LE BOURBONNAIS »

« Transmettre une histoire autrement »

Avec sa société « Les Allumeurs de Rêves » Gilbert Coudène assure la direction artistique du projet « Lumières sur le Bourbonnais ». Aux côtés de graphistes, designers, musiciens, arrangeurs et techniciens, il a imaginé ce fabuleux spectacle dont la production a été confiée à Light Event Consulting. Ensemble, ils ont donné vie à ce mapping vidéo qui sera projeté sur le Château des ducs de Bourbons et son donjon « la Mal Coiffée » à Moulins. De quoi transporter les spectateurs, habitants et touristes, dans des mondes et des rêves de féeries flamboyantes. Rencontre.

« *Il n'y a pas de petits ou de grands projets. Les ducs de Bourbon appartiennent à notre Histoire, c'est un thème fort qui nous intéresse.* » Gilbert Coudène, directeur artistique des Allumeurs de rêves, chapeaute la création du spectacle de la Mal Coiffée. Avec une solide équipe d'une quarantaine de personnes, depuis des mois, il s'investit sur « Lumières sur le Bourbonnais ».

Que ce soit au Puy-en-Velay, à Shanghai ou à Saint-Pétersbourg, « l'artisan d'art » travaille inlassablement un ouvrage lumineux avec un savoir-faire et une exigence implacables cachés derrière une bonhomie communicative. Au départ, il y a toujours un important travail de recherches. Archives, vidéos, photos, rencontres, échanges, les créations s'inspirent du réel pour mieux le transcender.

« *Même si nous sommes dans l'interprétation, nous veillons toujours à la justesse du propos. Après l'étape de collecte, nous mettons en dessin nos idées pour établir un story-board. Nous le faisons valider avant de développer l'intégralité du mapping, testé la plupart du temps sur une maquette à l'échelle* », explique bon pédagogue le directeur artistique. Alors que la technique prend souvent le dessus sur l'artistique, la particularité de sa société est de développer les projets à travers le dessin. D'ailleurs, la plupart de ses collaborateurs ont affûté leurs crayons à l'école d'art Émile Cohl de Lyon. Les étapes sont longues pour arriver au produit final. Mais il y a toujours le même souci : l'exigence de satisfaire tous les publics.

« *Nous avons envie qu'il change son regard sur le patrimoine, de réveiller le rapport qu'il entretient avec, qu'il le redécouvre. Notre travail s'adresse aux touristes mais aussi aux habitants avec qui nous le co-construisons. Nous avons pu constater que c'est un levier économique mais aussi un formidable vecteur de fierté d'appartenance, souligne Gilbert Coudène. Notre écran est un écrin. Il était là avant nous et le sera après. Nous sommes juste là pour transmettre son histoire autrement.* »

Production : Light Event Consulting
Direction artistique : les Allumeurs de Rêves - Gilbert Coudène avec BK / Digital Art Company
Technique : Videlio IEC - Musiques non originales - Photographies Jérôme Mondière

D'ici la fin de l'année, le château ducal de Montluçon et à Cusset, l'Hôtel de la Borderie, et dans la mesure où les lieux s'y prêtent, la façade de l'église (place Victor-Hugo), seront à leur tour placés sous le feu ardent des projecteurs vidéo. Avec un triptyque de créations uniques, l'Allier sera le premier département à offrir un panel de spectacles urbains grandioses et gratuits dans les espaces publics.

Montluçon : le « vieux château »

Bâti sur une forteresse du XIe siècle par Guillaume, fils d'Archambaud IV de Bourbon, le château des ducs de Bourbon construit en 1370 fut restauré par Louis II de Bourbon qui en fit une place forte et sa résidence de prédilection. Édifiée sur un éperon rocheux qui domine le vieux Montluçon, la forteresse est constituée d'un vaste logis principal, encadré d'un beffroi et d'une tour carrée, agrémentée sur sa façade d'une galerie couverte. Abandonné à partir de 1527, le Château connaît une période de déshérence de près de trois siècles, avant que la Ville ne le rachète en 1816, afin d'héberger un régiment d'infanterie. Fortement endommagé par d'innombrables travaux de démolition successifs, le château est restitué à la commune en 1913, puis restauré à partir de 1935. De 1959 à 2013, il hébergea le musée des musiques populaires. Il sert aujourd'hui de réserve au nouveau musée des musiques populaires, le MuPop, qui occupe à présent un bâtiment moderne à une adresse différente.

Cusset : l'Hôtel de la Borderie

C'est dans cet hôtel du XVe siècle ayant appartenu à Jean de la Borderie que fut signée en 1440 la « paix de Cusset » qui mettait fin à la « Praguerie », une révolte qui avait opposé les grands seigneurs du royaume, auxquels s'était joint le futur Louis XI, au roi Charles VII. La Praguerie, ainsi nommée par allusion à la révolte des Hussites à Prague, avait pris naissance après une ordonnance de Charles VII réformant les modalités de création d'une armée. La fortune de Jean de La Borderie lui a permis de faire édifier un grand hôtel particulier au centre de la ville de Cusset qui englobe actuellement l'École municipale de musique, la Taverne Louis XI et la Crêperie du Théâtre. Le style architectural du bâtiment permet de le dater de la fin du 15e siècle.

VISUELS DISPONIBLES

La construction de l'édifice au 14e sicècle
© Les Allumeurs de rêve.

Fête au Château
© Les Allumeurs de rêve.

Le Bourbonnais au coeur des conflits
© Les Allumeurs de rêve.

Le phare de Bourbonnais
© Les Allumeurs de rêve.

La magnificence de la Cour d'Anne de France : les grandes heures du Bourbonnais
© Les Allumeurs de rêve.

VISUELS DISPONIBLES

Lithographie parue dans « l'Ancien Bourbonnais » par Achille Allier, Imprimerie Desrosiers, 1838

Château ducal des Bourbons, vue de la façade ouest du donjon surnommé la « Mal-Coiffée » Eau-forte sur papier de Hollande (1864-1866), Armand Queyroy

Fronton de l'ancienne prison
© P. Letendart, CD03

Panneau aux armes de Pierre II de Bourbon et Anne de France entre 1488 et 1503, bois, polychromie, dorure et argenture Moulins, musée Anne-de-Beaujeu
© Musée Anne-de-Beaujeu / Jérôme Mondière

Vue extérieure du château des ducs de Bourbon
© P. Letendart, CD03

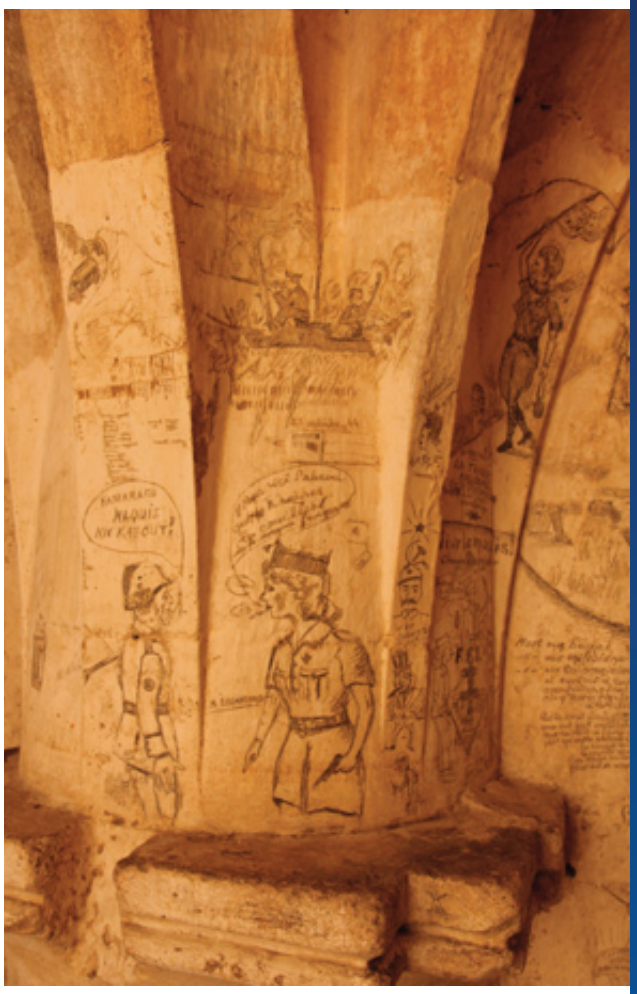

Graffitis dans les anciens cachots
© P. Letendart, CD03

NOTES

NOTES

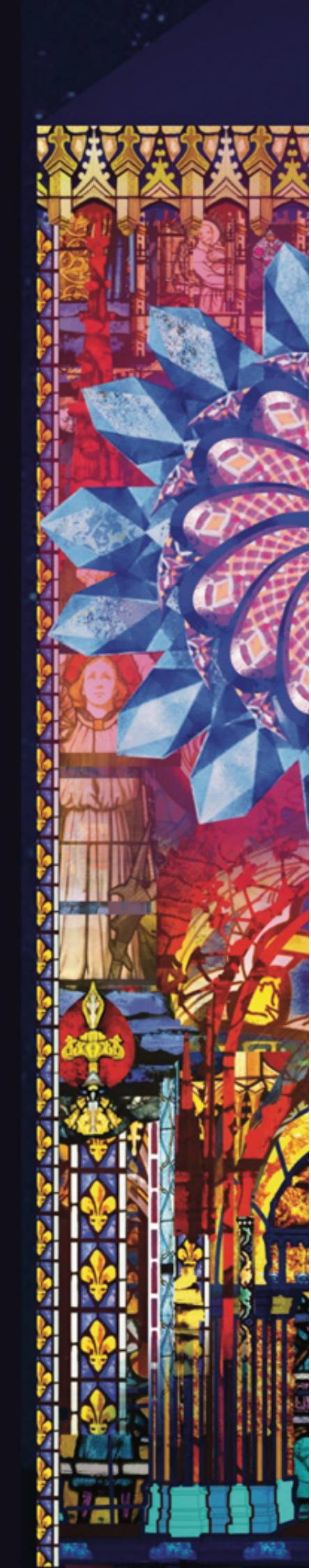

Situé dans la Région Auvergne Rhône-Alpes, à seulement 2h30 de Paris et 3h00 de Lyon, le département de l'Allier offre un cadre de vie unique, à la fois dynamique et préservé. Il se distingue par l'éclat de ses espaces naturels, la richesse de son patrimoine culturel, la magnificence de ses sites touristiques et la multitude d'activités et de loisirs de pleine nature.

Comment venir ?

En voiture - A6 > A77 > Moulins ; A6 > N79 > Moulins
En Train - Gare de « Moulins-sur-Allier » (à 2h30 de Paris)
En avion - Aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne

LE SPECTACLE

Lieu :

Tous les soirs, du 22 juin au 30 septembre, dès la tombée de la nuit - Château des ducs de Bourbon - Jardins Bas - Rue du Vert Galant - 03000 Moulins-sur-Allier

Spectacle :

Histoire en images projetées sur la façade du monument par la technique du vidéo-mapping

Durée :

Chaque séquence dure une vingtaine de minutes. Les séances se succèdent. Le spectateur peut arriver en cours de séquence et enchaîner avec les suivantes.

Public :

Spectacle adapté à tous les publics, entièrement gratuit.

L'APPLICATION

Poursuivez la découverte sur www.lumieres-bourbonnais.com

Pour profiter pleinement du spectacle, téléchargez gratuitement l'application « Lumières sur le Bourbonnais » sur votre smartphone en flashant le QR Code ou en passant par Google Play ou App Store. Une fois installée sur votre mobile, muni d'un casque, vous pouvez la consulter pour vivre pleinement l'expérience sonore Lumières sur le Bourbonnais.

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

CONTACT PRESSE

Cyrille Darrigade - Cabinet CD&Associés
Tél. 06 20 17 40 41 - cyrille.darrigade@gmail.com